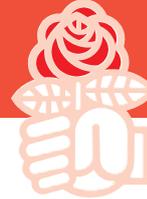


CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Le 22 mai, pour les retraites

Le 22 mai, l'ensemble des organisations syndicales appellent les salariés, les jeunes et les retraités, à participer à la journée d'action pour la défense de la retraite solidaire. Le Parti Socialiste soutient cette initiative.

Pour la CFDT, la CGC, la CFTC, la CGT, FO, la FSU, l'UNSA, Solidaires, l'UNEF et la JOC : "Le rendez-vous de 2008 sur les retraites doit être l'occasion de consolider le système par répartition, seul à même d'assurer la solidarité indispensable entre générations et de répondre aux exigences de justice sociale".

Or, le gouvernement Fillon refuse toute négociation et n'avance comme solution à la question du financement du système des retraites que l'allongement de la durée de cotisation.

Déjà, en 2003, François Fillon, alors ministre des Affaires Sociales, avait imposé

la loi qui porte son nom. Cinq ans après, l'échec est total et aucun engagement pris à l'époque n'a été tenu. Que prétendait la droite en 2003 ? Que la précarité salariale reculerait. Il n'en est rien. Que le taux d'activité des salariés âgés de 55 à 60 ans augmenterait. Il stagne. Que la pénibilité des métiers serait prise en compte. Rien n'a été fait sur cette question. Il n'est, par conséquent, pas étonnant de retrouver l'ensemble des organisations syndicales appeler à la journée d'action du 22 mai. "Le passage de 40 à 41 années relève d'une logique purement financière de colmatage du déficit courant, particulièrement difficile à accepter de la part d'un gouvernement qui n'a guère montré l'exemple en matière de responsabilité budgétaire face aux générations à venir", soulignait pour sa part l'économiste Thomas Piketty dans une tribune, publiée dans *Libération* le 6 mai.

Au lieu de reconnaître son échec, le gouvernement persiste dans son erreur et veut maintenant allonger

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 15/05/2008


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

4 euros par mois

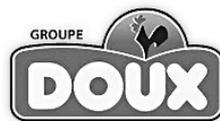
Le combat que mènent actuellement les salariés du groupe Doux illustre parfaitement les mensonges de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy.

"Je serai le Président du Pouvoir d'achat", avait-il promis. "Je vais réhabiliter la valeur Travail", s'était-il engagé. "Je serai du côté de la France qui se lève tôt et il suffira de travailler plus pour gagner plus", ont entendu ses électeurs. A ce discours, les socialistes répondaient que ces vœux pieux dépendaient directement de la volonté des chefs d'entreprises et des luttes syndicales.

Or, face à un employeur comme le groupe Doux, le rapport de force se révèle essentiel. En effet, à l'issue d'une "négociation" salariale, le groupe agroalimentaire, basé à Châteaulin, propose une augmentation

de salaire de ...0,5 % par an soit 4 euros par mois. "Comment ne pas voir autre chose que du mépris", s'indigne le député de la première circonscription, Jean-Jacques Urvoas. "C'est inacceptable et indigne", a dénoncé Nadine Hourmant (FO), porte-parole de l'intersyndicale qui a rappelé que, avec près de 20 ans d'ancienneté, les salaires plafonnent autour de 1 100 euros dans les usines de Châteaulin, Quimper ou Pleuca-deuc. Pour son homologue de la CGT Raymond Gouiffès, il s'agit "d'un manque de respect de leur travail".

Le groupe Doux, qui compte 13 000 salariés à travers le monde, justifie cette "augmentation" par les suites de la crise de la grappe aviaire de



SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Continuité ?

Le nouveau président s'installe, son prédécesseur ne quitte pas vraiment la place. C'est en Russie que cela se passe où Dmitri Medvedev, démocratiquement élu en mars avec 72 % des voix, a inauguré la semaine dernière ses fonctions de président et... nommé, dans la foulée, Vladimir Poutine Premier ministre. Ce dernier témoignant ainsi de son amour immodéré pour son pays et le pouvoir. Si les déclarations du nouveau président restent vagues pour l'instant (il entend œuvrer à l'intérieur pour la protection "des libertés civiles et économiques"), c'est sur l'international qu'il est attendu : les tensions sont importantes avec d'anciens pays de l'ex-URSS, la méfiance est toujours aussi grande face aux États-Unis et les relations avec l'Union Européenne restent à construire. Il a du pain sur la planche.

Le 22 mai, pour les retraites (suite)

Le PS milite pour une réforme négociée des retraites fondée sur la justice sociale, l'efficacité et la solidarité intergénérationnelle

... encore la durée de cotisation. Dans l'état actuel, cette mesure aurait pour conséquence de réduire encore plus la proportion de salariés pouvant parvenir à une retraite à taux plein. De plus, elle ne permettrait pas de trouver des recettes supplémentaires pour le régime de base.

Aujourd'hui, l'âge moyen de cessation d'activité ne dépasse pas 58 ans et 8 mois. Plus de 60 % des salariés de plus de 55 ans sont évincés du marché du travail.

Le Bureau national du Parti Socialiste s'est prononcé, le 29 avril, pour le maintien d'une durée de cotisation de 40 ans, pour l'amélioration du taux d'activité des salariés de plus de 50 ans et pour la préservation de l'accès à la retraite à 60 ans, "conquête sociale majeure pour des millions de salariés".



Touche pas ma retraite !

En outre, il a exigé la poursuite active des négociations sur la question de la pénibilité des métiers, conformément aux engagements de la loi Fillon de 2003. Comment en effet parler d'équité lorsque l'espérance de vie au moment de la retraite varie en fonction des métiers ? À 60 ans, l'espérance de vie d'un ouvrier est de quinze ans, tandis qu'un cadre bénéficie de cinq années supplémentaires.

Il est faux de laisser croire que seul l'allongement de la durée de cotisation peut résoudre le problème de financement des retraites.

Le Bureau national du Parti Socialiste a émis un certain nombre de préconisations. D'abord, le réabonnement régulier du fonds de réserve, à travers la rétrocession par l'État d'une partie des dividendes des entreprises publiques et le versement du produit des pénalités financières exigées des entreprises qui ne jouent pas le jeu de l'emploi des seniors. Le fonds de réserve des retraites fait partie du contrat social. Son renforcement est indispensable. Il pourrait l'être en particulier à travers les cessions d'actifs de l'État et des cessions du patrimoine immobilier de l'État. Ce fonds, mis en

place par le gouvernement Jospin en 2000, a été complètement négligé par la droite depuis six ans.

Ensuite, la sollicitation des revenus financiers et des niches sociales dans le financement des retraites, ce qui peut dégager au moins 3 milliards d'euros. Il est indispensable de solliciter davantage les revenus financiers et les rémunérations exceptionnelles comme les *stock-options* ou les parachutes dorés.

Autre source de financement pour les retraites : l'analyse critique des exonérations des cotisations sociales et le remboursement scrupuleux des sommes dues par l'État au régime général. Le seul remboursement régulier représente un gain potentiel de 3 milliards d'euros.

L'annulation d'une partie du paquet fiscal, notamment celle relative à l'exonération des grosses successions rapporterait environ 2 milliards au régime général.

Enfin, il est également possible d'envisager le transfert d'un ou deux points de cotisation Unedic sur l'Assurance Vieillesse.

La mise en place de ces nouvelles sources de financement est d'autant plus urgente que la question du pouvoir d'achat des retraités devient centrale. Six millions de personnes âgées vivent avec des pensions largement inférieures au SMIC. Un million de personnes retraitées connaissent la pauvreté. 620 000 relèvent du minimum vieillesse.

La journée d'action du 22 mai doit permettre aux organisations syndicales d'obliger le gouvernement à ouvrir de vraies négociations sur leurs propositions comme la garantie et le niveau des retraites, le droit à la retraite à 60 ans, la durée de cotisation, la reconnaissance de la pénibilité, la création de nouvelles ressources financières ou la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes. De l'ampleur de la mobilisation du 22 mai dépendra l'avenir à long terme du système de retraite.



Tous dans la rue le 22 mai !

4 euros par mois (suite)

(suite)



4 euros : inacceptable et indigne !

... 2006, la hausse du prix des céréales et donc des aliments des volailles, de celui de l'énergie et la parité euro dollar, défavorable aux industries exportatrices. Les bénéficiaires, qui seront rendus publics à la fin du mois, seront décevants, annonce déjà le groupe. Pourtant, le chiffre d'affaires de 2007, en progression de 30 %, atteint 1,51 milliard d'euros.

Pour les salariés du groupe Doux, essentiellement présents dans le grand Ouest et le Nord, cette provocation ne peut rester sans réponse. Car, dans d'autres groupes volaillers concurrents, les salariés ont obtenu des augmentations de

Doux fait preuve de mépris pour les salariés

2,8 à 3 %. "Nous avons demandé 2,8 % au 1^{er} avril et 2 % au mois de septembre", précise Raymond Gouiffès.

A l'appel de l'intersyndicale (CGT, Cfdt, CFTC et FO), plus de 500 salariés du grand Ouest (de Mayenne,

de Vendée, du Morbihan, de Quimper et bien sûr de Châteaulin) se sont rassemblés devant le siège du groupe, le 9 mai.

Prévenue de cette initiative, la direction du groupe n'a pas pu trouver un seul dirigeant pour recevoir les manifestants qui ont organisé une opération escargot sur la voie express RN 165.

Aujourd'hui, les salariés demandent la réouverture des négociations salariales, alors que la direction du groupe reste arc-boutée sur ses 0,5 %.

Dans ce face-à-face direction/syndicats, un acteur est particulièrement silencieux et discret. Il s'agit du député de la circonscription de Châteaulin, qui est également président de l'UMP dans le Finistère. Pas une intervention pour soutenir les salariés. Pourtant, le 1^{er} mai, l'UMP n'hésitait pas à se féliciter que "du 1^{er} mai 2007 au 1^{er} mai 2008, le travail a été au cœur des réformes conduites par la majorité conformément aux engagements du président de la République". Les salariés de Doux seront heureux de l'apprendre.

Jean Peuziat : une vie de militantisme

Jean Peuziat nous a quittés le 17 avril. Pendant plus de 60 ans, ce maçon plâtrier, puis directeur de coopérative ouvrière, né à Pouldavid le 1^{er} avril 1924, a consacré sa vie à défendre ses convictions et a profondément marqué la vie politique de Douarnenez, du Finistère et de la Bretagne.

Issu d'une famille modeste, catholique, il adhère à la JOC à 15 ans. Dès 1942, il s'engage dans la résistance, dans les réseaux Vengeance et Libération Nord.

En 1945, il entre au MRP et, en 1953, il devient conseiller municipal de Douarnenez. Mais ses convictions de gauche le poussent à rompre avec la démocratie chrétienne. "Géné par le sentiment d'être la caution ouvrière du parti, il entra en conflit avec les notables locaux du MRP dans le Sud-Finistère", explique l'historien François Prigent qui publiera une notice consacré à Jean Peuziat dans le "Maitron" aux Éditions de l'Atelier. En 1955, à l'occasion du congrès départemental du MRP de Saint-



Jean Peuziat, François Cuillandre, François Hollande et Jacqueline Lazard au congrès de Brest en 1997

Pol-de-Léon, il dénonce la ligne officielle et rejoint Jeune République et, en 1971, le Parti Socialiste.

Cette même année, sur la liste d'union de la gauche menée par le communiste Michel Mazéas, il devient premier adjoint au maire de Douarnenez.

Candidat aux législatives en 1981, il fut élu député avec 54,08 % des suffrages. Il res-

tera l'élu de la septième circonscription jusqu'en 1993. En 1982, il devient conseiller général du canton de Douarnenez. Il siégera au Conseil général jusqu'en 1994. Parallèlement, Jean Peuziat milita à la CFTC puis à la CFDT.

Militant politique, syndical, associatif, Jean Peuziat restera une grande figure du socialisme finistérien.



Sarkonomics

Avec
Liêm Hoang-Ngoc

Dans "Sarkonomics" (Grasset), Liêm Hoang-Ngoc, économiste et délégué national du PS à l'économie, dresse un terrible réquisitoire contre la politique économique et sociale de Nicolas Sarkozy.

Cap Finistère : En quoi Nicolas Sarkozy se distingue-t-il de ses prédécesseurs de droite ?

Liêm Hoang-Ngoc : La rupture qu'il veut incarner sans complexe consiste à rendre irréversible le détricotage de l'État social que les gaullistes avaient eux-mêmes contribué à forger. Cette rupture fut autorisée par Jacques Chirac en 1986. Elle est ensuite assumée au grand jour en 1993 par Édouard Balladur (flanqué de Sarkozy au budget). Entre 2002 et 2007, la droite enfonce à nouveau le clou avec une quatrième vague de privatisations, une nouvelle réforme de l'impôt

sur le revenu, le bouclier fiscal, la réforme des retraites dans le secteur public, l'ouverture du chantier de la déréglementation du droit du travail avec le CNE et le CPE. La Sarkonomics entend parachever l'entreprise de destruction de notre modèle social. Elle achèvera les privatisations. Elle a réduit à nouveau la progressivité du système fiscal. Elle s'attaque désormais à l'assurance maladie obligatoire, aux retraites par répartition et au Code du travail. Elle réduit les crédits nécessaires au fonctionnement de nombreux services publics. Elle entend revenir sur le principe même de la durée légale du travail.

Cap Finistère : Quelles sont les principales mesures fiscales que le PS doit mettre en avant ?

LHN : Sans impôt juste, pas de solidarité nationale et pas de services publics. Le PS doit proposer une grande réforme de l'impôt sur le revenu (IR) qui soit vécue comme l'anti-paquet fiscal par excel-

lence. Le système fiscal français est des plus injustes. L'IR est le seul impôt vraiment juste, car progressif. Il ne rapporte malheureusement que 17 % des recettes fiscales. La TVA représente pour sa part 51 % des recettes de l'État. Elle est carrément dégressive car, plus on est riche, moins on en paie. Le mode de financement de la Sécurité Sociale est, de plus, faiblement redistributif. Il faut donc fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG pour créer ce grand impôt citoyen destiné à financer les dépenses universelles, rediscuter du barème de l'IR et des niches fiscales, supprimer le bouclier fiscal, créer une CSG entreprises mettant à contribution l'ensemble des richesses créées et refondre la fiscalité locale, illisible et injuste.

Cap Finistère : Où se joue la bataille contre la restauration néo-conservatrice ? Au parlement ? Dans les entreprises ? Dans les médias ?

LHN : Les trois, mon général ! La gauche a en particulier perdu la bataille culturelle au cours de ces vingt dernières années. Il faut à nouveau provoquer la droite sur le terrain idéologique, c'est l'objectif de mon "Sarkonomics" que d'y contribuer.

Rendez-vous

23 mai

A 18 h 30 : Conseil fédéral, au local du Parti Socialiste à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

29 mai

Votes en sections sur la proposition de *Nouvelle déclaration de principes du PS*.

1^{er} juin

Assemblée générale du BREIS à Pontivy, de 10 h 00 à 12 h 00.

7 juin

Convention fédérale sur la réforme des statuts et la nouvelle déclaration de principes.

Brest et Quimper seront à 3 heures de Paris

Brest et Quimper seront à trois heures de Paris. Les conseillers régionaux de Bretagne s'y sont de nouveau engagés après la publication du rapport indiquant que la technologie pendulaire n'est pas possible sur ces lignes. La Région travaille sur d'autres alternatives.

Entre Rennes/Quimper et Rennes/Brest, la Région tablait sur la technologie du pendulaire qui permet aux convois de rouler à vive allure grâce à un système d'articulation pour que les trains puissent mieux s'adapter aux virages. Cette possibilité a été enterrée par la SNCF qui estime que les investissements seraient trop importants pour un gain de temps trop limité.

Cependant, cette annonce ne remet nullement en cause les

engagements de la Région pour que les deux villes du Finistère soient à trois heures de Paris.

Plusieurs solutions alternatives sont en effet à l'étude comme des trains sans aucun arrêt jusqu'à la capitale ou la mise en service de convois plus performants et plus rapides. Le dossier de financement de cette ligne TGV devrait être connu avant l'été.

Plan régional pour la qualité de l'air

"La qualité de l'air breton s'est dégradée ces dernières années. Nous en connaissons les causes principales : l'usage de la voiture, l'utilisation massive de produits phytosanitaires...", explique Isabelle Thomas, déléguée en charge des énergies, de l'air et des déchets.

C'est pourquoi, la Région Bretagne a décidé de se doter d'un plan régional pour la qualité de l'air.

A partir d'une cartographie détaillée des causes de pollutions atmosphériques sur le territoire breton, les élus régionaux ont fixé des objectifs de réduction des principales émissions.

A titre d'exemple, ils espèrent diminuer de 30 % les rejets d'oxydes d'azote (NOX), de composés organiques volatils (COV) et de particules. Les professionnels de différents secteurs économiques, les services de l'État et des associations de défense de l'environnement ont été associés à la concertation pour définir les grandes orientations du projet. La phase de consultation publique débutera en septembre prochain.

Annonces légales & judiciaires

EXCO BRETAGNE ABO
Société par actions simplifiée
au capital de 262 500 euros
Siège social : 18, rue Jean-Jaurès
29200 BREST
339 899 783 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 décembre 2007, il résulte que :

Monsieur Christophe OLIVIER, commissaire aux comptes, demeurant 22, rue Puebla, 29200 BREST, a été nommé en qualité de membre du Comité de direction en remplacement de Monsieur Alain GAUDE, démissionnaire.

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

La société GORIOUX FARO & Associés, 11, rue Félix Le Dantec, 29000 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la Société BLECON & Associés, démissionnaire.

Monsieur Hubert MERCIER, 11, rue Félix Le Dantec, 29000 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Laurent VRILLON, démissionnaire.

Pour avis :
Le Président.

EXCO BRETAGNE GEFICO
SAS au capital de 367 500 euros
Siège social : 18, rue Jean-Jaurès
29200 BREST
310 186 994 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 décembre 2007, il résulte que :

La société GORIOUX FARO & Associés, 11, rue Félix Le Dantec, 29000 QUIMPER, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la Société BLECON & Associés, non renouvelée.

Monsieur Hubert MERCIER, 11, rue Félix Le Dantec, 29000 QUIMPER, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Paul JEFFROY, non renouvelé.

Pour avis :
Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL "DISTRIBUTION ET SERVICE COMMERCIAL" sous le sigle "D.S.C." au capital de 7 000 euros.

Siège social :
1, rue des Cypres, 29750 LOCTUDY.

Objet : Commerce de gros de matériel électrique.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Quimper.

Gérante : Madame Sandrine CANTIN, demeurant : 1, rue des Cypres, 29750 LOCTUDY, nommée pour une durée indéterminée.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Pour parvenir à reconquérir la qualité de l'air, ce plan va notamment insister sur le développement des modes de transport alternatif à la route pour les voyageurs et les marchandises, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables et la sensibilisation des agriculteurs et des particuliers aux dangers des produits phytosanitaires, notamment les herbicides. Dans le secteur résidentiel et tertiaire, les efforts devront porter sur un aménagement responsable du territoire, au profit d'un mode d'habitat économe en espace.

Réunion sur l'Éducation

A l'invitation de Marylise Lebranchu, Yves Durand, Député du Nord et secrétaire national du Parti Socialiste à l'Éducation, animera une réunion, ouverte à tous, le vendredi 16 mai à 18 heures, salle Ty an Oll à Plourin les Morlaix.

Vous pouvez poser vos questions sur le blog de Marylise Lebranchu : www.lebranchu.fr.